



OSC VARIATION DANSE ET GYM *RÈGLEMENT INTÉRIEUR*

La section Variation Danse et Gym de l'Office Socio Culturel de Cestas propose les cours de danse et de gym suivants :

Éveil à la danse	Initiation à la danse	Danse classique	Hip Hop	Modern' jazz
Danse Africaine	Pilates	Circuit Training	Stretching	

OSC Variation se réserve le droit de modifier l'organisation des cours, aussi bien en ce qui concerne les professeurs, les horaires les lieux des cours et les différentes disciplines enseignées.

Elle organise des ateliers et spectacles, un gala tous les deux ans, avec la participation volontaire des élèves et participe selon les cas aux manifestations de l'Office Socio Culturel et de la commune.

L'adhésion à l'Office Socio Culturel de la ville de Cestas est obligatoire pour participer aux cours de la section Variation danse et gym, **elle est fixée à 5 euros par personne et par an.** Elle est à régler au moment de l'inscription et n'est pas remboursable.

La cotisation est annuelle. Les prix sont forfaitaires, établis en tenant compte des vacances scolaires période où il n'y a pas cours, **excepté précisions ponctuelles de la part des professeurs.**

L'OSC vous accorde la possibilité de payer l'année par trimestre ou par mois mais l'intégralité du montant de la cotisation est exigée au moment de l'inscription. Le paiement doit comprendre l'adhésion et la cotisation : **précisez le nom de l'élève au dos du chèque s'il est différent du titulaire du compte**

Une période d'essai est accordée jusqu'à fin octobre (vacances de la Toussaint), si vous ne désirez plus continuer les cours, vous devez en avertir les responsables de section mais le paiement du 1^{er} trimestre reste acquis à l'OSC.

Quelque-soit votre décision après la période d'essai, aucun remboursement ne sera effectué pour quelque cause que ce soit sauf pour raison médicale sur présentation d'un certificat du médecin.

Chaque élève doit remplir une fiche individuelle d'inscription dans son intégralité, accompagnée d'un certificat médical d'aptitude à pratiquer les activités choisies (décret n° 92-193 du 27 février 1992 portant application de la loi n° 89-468 du 10 juillet 1989 relative à l'enseignement de la danse, paru au Journal Officiel du 29 février 1992). Ce certificat médical est obligatoire à la première inscription et le section demande un renouvellement tous les trois ans.

OSC Variation se donne le droit d'exclure de ses cours les adhérents qui, après rappel, ne seraient pas à jour de leur cotisation, ainsi que ceux qui perturbent les cours.

les élèves doivent s'engager à respecter :

- **Les professeurs** et à avoir la tenue vestimentaire appropriée suivant la discipline (ex : classique : collants, chaussons, tunique et cheveux attachés ; **chaussures propres réservées au hip hop, pilates, gym...**).
- **Les horaires** de début et de fin de cours, (veuillez prévoir 5 minutes avant le début des cours pour vous préparer ou habiller les enfants, les horaires indiqués étant ceux du début des cours) ;
- **Les locaux et la salle de danse** (mettre les chaussures de danse sur le parquet et non les chaussures de ville, ne pas s'asseoir et se suspendre aux barres d'échauffement).

Par respect pour tous et conformément à la loi, il est strictement **interdit de fumer** dans les locaux : salle et vestiaire.

En cas d'**absence prolongée**, l'adhérent est tenu d'avertir la responsable de section par mail ou par téléphone.

Responsabilité : Il est fortement recommandé de ne laisser aucun objet précieux dans les vestiaires communs. OSC Variation décline toute responsabilité quant à la perte, le vol ou la détérioration des affaires et effets personnels. Les vêtements oubliés sont à réclamer au secrétariat du complexe sportif : n° tél : 05 56 07 62 62

Les parents ne doivent pas laisser les enfants au cours sans s'être assurés de la présence du professeur

Le fait d'adhérer à la section Variation de l'Office Socio Culturel vaut acceptation sans restriction du présent règlement, **confirmée par votre signature au bas de la fiche d'inscription.**

Coordonnées de la section OSC Variation

Adresse postale de la section : OSC Variation BP 18 33611 Cestas Cedex

N° tél de la section Variation, responsable Mme David : 07 60 69 14 19

Secrétariat de l'Office Socio Culturel : 05 56 78 88 81

Courriel : variationdansegym@hotmail.com Site internet : <http://oscvariation.wordpress.com> ou www.osc-cestas.fr